



Università et académies à Bologne: quelques réflexions sur une relation pluriséculaire

MARIA TERESA GUERRINI
Università di Bologna

ABSTRACT: This contribution attempts to highlight the relationships between University and academies in Bologna during the early modern period. Starting from the observation of the world of jurists, before considering doctors and philosophers, sources related to the life of the local *Studio* are analysed. As a result, a complex relationship emerges allowing to reconsider the traditional vision of a University that is clearly separated from the academies.

KEYWORDS: University, Academies, Bologna, Istituto delle Scienze, Lawyers.

CORRESPONDING AUTHOR: mariateresa.guerrini@unibo.it

Le premier volume des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire s'ouvre sur l'article «Académie», que le philosophe rédigea vraisemblablement aux alentours de 1769¹. *L'incipit* de cet article plonge immédiatement le lecteur au sein des tensions qui ont marqué les rapports entre académies et universités à l'époque moderne. Pour décrire les traits qui caractérisaient les académies, Voltaire utilise en effet le procédé de la comparaison par antithèse, où le terme de comparaison est l'université: «Les académies sont aux universités ce que l'âge mûr est à l'enfance, ce que l'art de bien parler est à la grammaire, ce que la politesse est aux premières leçons de civilité». Voltaire reprenait ainsi, en la renforçant, la distinc-

¹ *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Voltaire Foundation, Oxford 2007, vol. 38, pp. 73-78.

tion plus traditionnelle adoptée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie* au même article, où l'on pouvait lire que:

Quelques auteurs confondent académie avec université [...]. Une Université est proprement un corps composé de gens gradués en plusieurs facultés, de professeurs qui enseignent dans les écoles publiques [...]. Au lieu qu'une Académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun art, quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent, mais de personnes d'une capacité distinguée, qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel².

Ces quelques réflexions écrites au milieu du XVIII^e siècle par deux des philosophes français qui furent les membres les plus assidus d'académies pourraient donner lieu à d'amples commentaires: les rapports entre celles-ci et les universités intéressèrent en effet beaucoup les esprits les plus éclairés du XVIII^e siècle, dans une perspective qui pensait leurs interactions moins en termes d'opposition que de corrélation. Or cette interdépendance a longtemps été ignorée par l'historiographie des institutions culturelles, qui a en général préféré traiter ces institutions comme des structures nettement distinctes, ayant chacune leurs logiques propres et s'auto-reproduisant, isolément, sans interagir avec l'ensembles des autres institutions savantes qui les entouraient³.

L'historiographie de l'Université de Bologne porte elle aussi la marque de cette dichotomie. Les travaux accomplis ces dernières décennies par Gian Paolo Brizzi, autour de l'histoire institutionnelle de l'*Alma Mater* bolognaise, de sa population estudiantine et de son corps enseignant, ont en effet principalement permis d'approfondir la connaissance de l'histoire de l'Université de Bologne⁴. Du côté des acadé-

² J. Le Rond d'Alembert, *s.v.* «Académie», dans *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres*, sous la dir. de D. Diderot et J. Le Rond d'Alembert, Chez Briasson *et al.*, Paris 1751, vol. 1, p. 52.

³ Une tentative d'étude comparative, isolée et peu équilibrée (car essentiellement en faveur des académies, qui occupent la plus grande partie de l'ouvrage), a été menée par M. Mamiani, *Le accademie scientifiche e le università tra XVII e XVIII secolo*, dans *Ricerca e istituzioni scientifiche in Italia*, a cura di R. Simili, Laterza, Roma-Bari 1998, pp. 19-31.

⁴ Les travaux de Gian Paolo Brizzi sur l'Université de Bologne s'étendent de *La formazione della classe dirigente nel Sei-Settecento. I Seminaria nobilium nell'Italia centro-*

mies, en revanche, l'Institut des Sciences a plutôt attiré l'attention des historiens de la science, coordonnés par Walter Tega⁵, et celle de Marta Cavazza⁶, laissant aux historiens de la littérature tels qu'Ezio Raimondi, Amedeo Quondam et Andrea Battisti⁷ la tâche d'approfondir la connaissance des innombrables sodalités poético-littéraires qui virent le jour à Bologne entre les XVI^e et XVIII^e siècles.

C'est tout particulièrement à Andrea Battistini⁸ que revient le mérite d'avoir relié l'extraordinaire quantité d'académies nées à Bologne à l'époque moderne – un peu plus d'une centaine⁹ – à la «demande élevée de socialisation des processus culturels» qui avait émergé dans une ville où, après la chute des Bentivoglio, il n'existait plus de «cour susceptible de rassembler lettrés, doctes et artistes. Des consortiums formés d'intellectuels se créent ainsi, dès le début de XVI^e siècle, donnant vie à des cénacles où des forces, autrement dispersées, pouvaient se regrouper et dont les membres du patriciat sénatorial furent les principaux promoteurs. Ceux-ci profitèrent de l'occasion pour affirmer leur «iden-

settecentrale, il Mulino, Bologna 1976, jusqu'à son plus récent ouvrage: *Imago Universitatis*, Bononia University Press, Bologna 2011-2013, 2 voll. La base de données ASFE (<asfe.unibo.it> 16 février 2018), en contact avec le réseau international Heloise (<heloise.hypotheses.org> 16 février 2018), regroupe les données sur les gradués et étudiants à Bologne de l'époque médiévale à l'époque contemporaine.

⁵ Avec l'ouvrage en trois volumes *Anatomie accademica. I commentari dell'accademia delle Scienze di Bologna*, a cura di W. Tega, il Mulino, Bologna 1986-1993, 3 voll.

⁶ Les nombreux travaux que Marta Cavazza a consacrés à ce sujet seront repris individuellement dans les notes 18, 28, 31, 49, 69.

⁷ *Università, Accademie e Società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, a cura di L. Boehm et E. Raimondi, il Mulino, Bologna 1981; Id., *Settecento bolognese: antichi e moderni*, dans *Padre Martini. Musica e cultura nel Settecento europeo*, Olshki, Firenze 1987; A. Quondam, *L'Accademia*, dans *Letteratura italiana*, a cura di A. Asor Rosa, vol. 1. *Il letterato e le istituzioni*, Einaudi, Torino 1982, pp. 823-898; A. Battistini, *Le accademie nel XVI e nel XVII secolo*, dans *Storia di Bologna. Bologna nell'età moderna. Cultura, istituzioni, chiesa e vita religiosa*, II/3, a cura di A. Prosperi, Bononia University Press, Bologna 2008, pp. 179-208.

⁸ Ivi, p. 179.

⁹ Ivi, p. 180. M. Maylender dans *Storia delle accademie d'Italia*, Cappelli, Bologna 1926-1930, 5 voll.) en compte 107 (comme cela ressort du calcul fait sur le texte en question par Quondam, *L'Accademia*, cit., p. 886). Bologne n'était devancée en cela que par Rome, Naples et Venise.

tité publique, dont ils tiraient prestige»¹⁰. Dans ces cercles, il y avait une interaction constante entre les lettrés et les exposants du *Studium* (enseignants ou simplement gradués). Par ailleurs, dans une ville telle que Bologne, siège de l'une des plus anciennes universités d'Europe, un rapport de ce genre était incontournable: c'est ainsi que vit le jour, dès les premières décennies du XVI^e siècle, cet «esprit profondément académique»¹¹ qui devait distinguer cette ville tout au long de l'époque moderne. Au sein de ces académies étaient présentées des dissertations à caractère érudit, des discours moraux, des débats autour de la poésie, de la philosophie et de la rhétorique, tandis que les questions politiques et religieuses étaient soigneusement tenues à l'écart.

On tentera dans cet essai de mettre en évidence le rapport d'osmose qui s'instaure entre Université et académie à Bologne à l'époque moderne en partant du monde des juristes avant de considérer les médecins et les philosophes, reconstruisant leur imbrication à partir de l'analyse des fonds liés à la vie du Studio, comme les fascicules personnels des lecteurs et les dossiers de documents allégués lors des demandes d'agrégation aux Collèges doctoraux et professionnels.

Juristes et académies.

S'il venait à se créer tout naturellement, à Bologne, des moments d'interaction entre le monde des académies et celui de l'enseignement des arts, en raison de l'affinité des sujets traités, l'implication d'hommes liés au droit dans les académies bolognaises, surtout littéraires, ne semble pas avoir été aussi nette.

L'étude prosopographique d'environ 1300 juristes bolognais recensés aux XVI^e-XVIII^e siècles montre en effet une intéressante implication de ces diplômés en droit dans les cercles extra-universitaires actifs, à l'époque moderne, aussi bien dans la ville qu'à l'extérieur de celle-ci.

On a en effet calculé qu'au sein du groupe de citoyens de Bologne diplômés en droit dans l'*Alma Mater Studiorum* à l'époque moderne¹², il y

¹⁰ Quondam, *L'Accademia*, cit., p. 886.

¹¹ Raimondi, *Settecento bolognese*, cit., p. 4.

¹² M.T. Guerrini, *Cattedra, tribunale e altare. La carriera dei giuristi bolognesi in età moderna*, CLUEB, Bologna 2008.

avait 135 docteurs actifs dans 66 académies situées dans la ville ou ailleurs, ainsi répartis:

Bologne	Ailleurs	
Accesi 1	Adagiati 1 (Rimini)	Lincei 1 (Rome)
Ansiosi 3	Albrizziana 1 (Venise)	Oscuri 1 (Sienne)
Colonia Renia alors Arcadia 2 + 5	Ambigui 1 (Sant'Angelo in Vado)	Quirini 1 (Rome)
Arcidiacono alors Filosofi- co-Sperimentale 5	Anelanti 1 (Padoue)	Reale di Cristina di Sve- zia 1 (Rome)
Clementina 3	Apatisti 2 (Florence)	Ricovrati 1 (Padoue)
Concordi 1	Arcadia 2 (Rome)	Rinvigoriti 1 (Cento ou Foligno)
Confusi 1	Assorditi 1 (Urbino)	Scienze 1 (Londres)
Difettosi 23	Attività etrusche 1 (Cor- tona)	Scienze 2 (Paris)
Ecclesiastica 1	Crusca 4 (Florence)	Scomposti 1 (Fano)
Fervidi 17	Curiosi (Rome)	Solleciti 1 (Florence)
Filarmonici 2	di Giovanni Antonio Da- via 1 (Rimini)	Umoristi 4 (Rome)
Gelati 48	Dissonanti 1 (Modena)	Unisoni 1 (Venise)
Impazienti 43	Erranti 1 (Rome)	Virtuosi 1 (Rome)
Inabili 2	Fantastici 3 (Rome)	
Indefessi 1	Filergiti 5 (Forli)	
Indivisi 2	Filopatridi 1 (Savignano sul Rubicone)	
Indomiti 5	Filoponi 3 (Faenza ou Venise)	
Inestricati 18	Fiorentina 2 (Florence)	
Inquieti 3	Illuminati 1 (Viterbo)	
Inutili 2	Incogniti 2 (Venise)	
Nocte 6	Incolti 1 (Rome)	
Ottenebrati 1	Infecondi 1 (Rome)	
Riaccesi 1	Innominati 1 (Parme)	
Istituto delle Scienze 10	Intrepidi 2 (Ferrare)	
Sollevati 1	Intronati 1 (Sienne)	
Sublimi 4	Invaghiti 1 (Rome)	
Traccia 1		
Vari 2		
Vespertini 1		

De ce groupe de gradués en droit, seuls 17 possédaient un titre académique obtenu ultérieurement en philosophie et médecine (13) ou en théologie (4). On peut donc supposer que leur participation à des cercles discutant principalement de thèmes poético-littéraires témoigne chez eux d'un intérêt authentique vis-à-vis de matières tout à fait étran-

gères aux problématiques dans lesquelles ces experts en droit étaient quotidiennement plongés. La plupart d'entre eux se partageait chaque jour entre leurs activités au tribunal, l'enseignement académique et les engagements ecclésiastiques.

Dans une ville où – selon les calculs d'Andrea Battistini – c'est au XVII^e siècle que la prolifération des académies fut la plus intense (54, contre 27 nées au XVI^e siècle et 22 au XVIII^e)¹³, le flux d'adhésion des diplômés en droit à ces cercles s'aligne parfaitement sur cette tendance: la période de plus grande participation des *doctores legum* à des associations culturelles est en effet à son plus haut degré à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, persistant à un niveau soutenu pendant au moins toute la première partie du siècle suivant.

Les juristes furent actifs dans un nombre important de cercles académiques bolognais (27 en tout), mais leur présence fut également significative dans des académies situées hors de Bologne. Ils ont en effet participé à 39 d'entre-elles, avec une nette domination de celles en activité dans la ville de Rome (12), lieu souvent préféré par les diplômés en droit bolognais, en alternative à leur ville d'origine, du fait que Rome était la capitale de l'État de l'Église, en même temps que le centre du monde chrétien-catholique¹⁴. Ainsi peut s'expliquer la participation de ces hommes aux institutions scientifico-littéraires qui proliférèrent dans la Ville Éternelle pendant toute l'époque moderne, tels que l'Académie d'Arcadie et celle des Lynx¹⁵. Florence est également présente dans la liste des villes choisies, des diplômés bolognais étant impliqués dans trois de ses principales académies citadines¹⁶: l'Académie Florentine, la Crusca,

¹³ Battistini, *Le accademie*, cit., p. 193.

¹⁴ Cfr. E. Conte, *Accademie studentesche a Roma nel Cinquecento. De modis docendi et discendi in iure*, Edizioni dell'Ateneo, Rome 1985; M.P. Donato, *Accademie romane. Una storia sociale (1671-1824)*, Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli 2000.

¹⁵ Voir les nombreux essais consacrés à Rome à l'intérieur du volume *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, éd. par J. Boutier, B. Marin et A. Romano, École française de Rome, Rome 2005. Signalons également l'essai de G. Olmi, *In esservitio universale di contemplatione, e pratica: Federico Cesi e i Lincei*, dans *Università, Accademie e Società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, cit., pp. 169-235.

¹⁶ J. Boutier et M.P. Paoli, *Letterati cittadini e principi filosofi: i milieux intellettuali fiorentini tra Cinque e Seicento*, dans *Naples, Rome, Florence*, cit., pp. 331-403; J. Boutier, *Les membres des académies florentines à l'époque moderne. La sociabilité intellectuelle à l'épreuve*

l'Académie des Apatistes, ainsi que celle des Solleciti ont toutes accueillies des juristes bolognais. En-dehors de l'Italie, signalons la Royal Society de Londres¹⁷, dans laquelle était inscrit un seul gradué en droit (le mathématicien Pietro Mengoli), qui fut également coopté au sein de l'Académie Royale des Sciences de Paris, cette dernière institution ayant aussi ouvert ses portes à l'astronome Eustachio Manfredi. Mengoli et Manfredi représentent toutefois des exceptions dans le panorama des gradués en droit, du fait que les études juridiques qu'ils suivirent ne représentèrent qu'une courte parenthèse de leur vie, entièrement consacrée aux études scientifiques: leur exemple ne pourrait donc être paradigmatique.

Les juristes dans les académies scientifiques bolognaises.

Revenons maintenant aux académies bolognaises et, en l'espèce, aux académies relevant du domaine scientifique, en laissant momentanément de côté le célèbre Institut des Sciences, qui compta dix adhésions parmi les gradués en droit et sur lequel il conviendra de revenir plus loin. Il convient en particulier de citer l'Académie des Vespertini (fondée par Ovidio Montalbani, dont le *cursus studiorum* est assimilable à celui de Mengoli et Manfredi) et l'Académie della Traccia, inspirée de l'Académie de l'Expérimentation, dont le nom sous-entendait déjà «une recherche indiciare et expérimentale certainement basée sur la méthode Bacon»¹⁸.

Cependant si l'on exclut ces quelques institutions de caractère scientifiques, lesquelles appartiennent presque toutes au XVIII^e siècle (période où domina l'intérêt scientifique), on remarquera que l'engagement des

du statut et des compétences, dans *Naples, Rome, Florence*, cit., pp. 405-443. Sur l'Académie Florentine, cfr. C. Vasoli, *Le Accademie fra Cinquecento e Seicento e il loro ruolo nella storia della tradizione enciclopedica*, dans *Università, Accademie e Società scientifiche in Italia e Germania dal Cinquecento al Settecento*, cit., pp. 96-100.

¹⁷ Sur les rapports entre la Royal Society et les scientifiques bolognais, cfr. M. Cavazza, *Bologna and the Royal Society in the Seventeenth Century*, «Notes and records of the Royal Society of London», 35, 1980, 2, pp. 105-123, et *The Institute of Science of Bologna and the Royal Society in the Eighteenth Century*, «Notes and records of the Royal Society of London», 56, 2002, 1, pp. 3-25.

¹⁸ Ivi, p. 202. Pour un panorama sur les académies scientifiques bolognaises du XVII^e siècle, cfr. M. Cavazza, *Accademie scientifiche a Bologna, dal 'Coro Anatomico' agli 'Inquieti' (1650-1714)*, «Quaderni storici», 18, 1981, 3, pp. 884-921.

gradués en droit recensés est surtout orienté vers les académies philosophico-littéraires et vers une académie légale bolognaise, qui représente un *unicum* dans le panorama d'époque moderne de la ville, que je laisserai un instant de côté pour me consacrer aux cercles de 'belles lettres'.

Parmi ces derniers, il n'est guère surprenant que l'un des principaux noms de la liste soit celui de l'académie des Gelati, «la première et plus célèbre académie de Bologne»¹⁹ (d'après Giovanni Fantuzzi) – et la plus ancienne (sa fondation remonte en effet à 1588). C'est cette institution qui réussit à catalyser le plus grand nombre d'énergies: 48 gradués en droit s'y inscrivirent. La Colonia Renia²⁰ et les académies dites dell'Arcidiacono et della Notte (cette dernière pourtant de courte durée, puisqu'en activité seulement de 1622 à 1631) jouèrent elles aussi un rôle important. Dans le domaine du dessin et des arts figuratifs, trois gradués en droit exprimèrent leur intérêt pour ces arts en s'inscrivant à l'Académie Clémentine. Certains d'entre eux manifestèrent également une sensibilité musicale, comme en témoignent quelques adhésions à l'académie des Philharmoniques et à l'académie romaine des Invaghiti.

Néanmoins la sodalilé dont l'activité était centrée sur les questions légales de nature théorico-pratique, l'académie dite 'degli Impazienti' occupe, avec ses 43 inscrits, une place des plus centrales dans les activités des gradués bolognaise. L'on ne sait que peu de choses sur cette *societas*²¹, qui se constitua en février 1689 dans la maison paternelle du jeune

¹⁹ G. Fantuzzi, *Notizie degli scrittori bolognesi*, Stamperia di San Tommaso d'Aquino, Bologna 1781, t. I, p. 3; C. Gurreri, 'Nec longum tempus': *L'Accademia dei Gelati tra XVI e XVII secolo (1588-1614)*, dans *The Italian Academies (1525-1700). Networks of Culture, Innovation and Dissent*, ed. by J.E. Everson et al., Legenda, Oxford 2016, pp. 186-195.

²⁰ *La Colonia Renia. Profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese. Documenti bibliografici*, vol. I. *Momenti e problemi*, a cura di M. Saccenti, Mucchi, Modena 1988.

²¹ Les Statuts de 1692 (*Leges legalis Academiae Impatientium*) et le catalogue des académiciens (*Catalogus omnium academiarum legales Impatientium Academiae*) ont été conservés à la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne (ms. Gozz. 261, cc. 141-181). Je me permets de renvoyer à mes propres travaux: M.T. Guerrini, *L'Accademia degli Impazienti: un esperimento nella Bologna di fine Seicento*, «Annali di storia delle università italiane», 18, 2014, pp. 327-339.

Girolamo Conventi²² et qui, après s'être déplacée en 1693²³ dans le palais du comte Alberto Fava, semble s'être dissoute aux alentours de la deuxième décennie du XVIII^e siècle (le catalogue des académiciens s'arrête à 1712). À l'intérieur de ce cercle se réunissaient des gradués en droit qui débattaient de matières légales avec des gradués en médecine et philosophie, des nobles ou de simples citoyens et étudiants. L'Académie degli Impazienti eut une existence très brève (à peine plus de vingt ans), mais se caractérisa par une vive participation de gradués – en droit surtout, mais pas seulement – qui, dès les premières années, se dotèrent de statuts spécifiques et articulés²⁴. Il s'agit probablement d'une des nombreuses académies domestiques italiennes (formalisée par un règlement, compte tenu de la sensibilité juridique de ses membres) dans lesquelles les élèves se préparaient à la défense de leur thèse de droit sous la direction d'un maître²⁵.

De nombreux gradués adhèrent à plusieurs cercles à la fois et, parmi les esprits les plus éclectiques, il convient assurément de rappeler Claudio Achillini²⁶ (accueilli, à Rome, parmi les Lynx et les Fantastici, à Parme, pendant sa période d'enseignement, parmi les Innominati, à Venise, parmi les Incogniti et qui participa, à Bologne, aux réunions de l'Académie della Notte)²⁷.

Enfin certains gradués bolognais se firent personnellement les promoteurs de cercles qui se tenaient dans leurs propres habitations ou dans les demeures du patriciat de la ville. Nous avons déjà cité l'exemple de Girolamo Conventi, mais on peut mentionner aussi les

²² Girolamo était sur le point de se graduer en droit. Cfr. M.T. Guerrini, *Qui voluerit in iure promoveri. I dottori in diritto nello Studio di Bologna (1501-1796)*, CLUEB, Bologna 2005, fiche nr. 8108, 24 avril 1689.

²³ Information prise chez M. Maylender, *Storia delle accademie d'Italia*, cit., vol. III, p. 167.

²⁴ Il s'agit des *Leges legalis Academiae Impatientium* précédemment cités.

²⁵ Il s'agit d'un phénomène typique du sud de la péninsule italienne, sur lequel voir les travaux d'I. Del Bagno, *Theatrum justitiae: atti di un'accademia giuridica nella Napoli del tardo Settecento*, Laveglia & Carlone, Battipaglia 2010.

²⁶ A. Asor Rosa, s.v. «Achillini, Claudio», dans *Dizionario biografico degli italiani*, I (1960), p. 145.

²⁷ Il convient de mentionner aussi Girolamo Desideri, Pietro Francesco Bottazzoni et Alessandro Macchiavelli (M. Cavazza, s.v. «Macchiavelli, Alessandro», dans *Dizionario biografico degli italiani*, LXVII [2007], p. 24).

noms des frères Berlingero et Camillo Gessi qui, avec Giovanni Battista Maurizi, s'activèrent, à l'Académie dei Gelati, aux côtés de son principal fondateur, Melchiorre Zoppio²⁸. Hors des limites de la Légation bolognaise, signalons également l'activité de Cesare Locatelli, qui s'employa à raviver le milieu culturel de Forlì avec l'Académie dei Filergiti, tandis que le cardinal Giovanni Antonio Davia, entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e, se fit le promoteur, à Rimini, d'une académie littéraire analogue²⁹.

Les juristes et l'Institut des Sciences.

Certains juristes du XVIII^e siècle entretenaient aussi – sans excentricité particulière compte tenu de l'éclectisme de l'époque – un rapport particulier avec l'Académie et l'Institut des Sciences de Bologne. Leurs interactions avec l'institution est documentée par une source spécifique. Celle-ci est constituée d'une série de fascicules personnels inédits de lecteurs du *Studium*, conservés aux Archives d'État à Bologne. Ces fascicules fournissent de nombreuses informations relatives à la participation de ces lecteurs à la vie de l'Institut³⁰.

Je me limiterai à rappeler les dates les plus significatives de l'histoire de cet Institut bolognais, qui comptait en son sein une académie scientifique (l'Institut des Sciences, héritier de l'Académie degli Inquieti) et

²⁸ Carlo Bentivoglio (T. Ascari, *s.v.* «Bentivoglio, Carlo», dans *Dizionario biografico degli italiani*, VIII [1996], p. 607), fut l'âme de l'Académie dell'Arcidiacono dont, quelques décennies plus tard, Anton Felice Marsili recueillit l'héritage pour donner vie, en 1687, à une Académie Philosophico-Expérimentale et à une Académie Ecclesiastique (voir M. Cavazza, *Riforma dell'Università e nuove accademie nella politica culturale dell'Arcidiacono Marsili*, dans *Università, Accademie e Società scientifiche*, cit., pp. 245-282). Cette institution fut une référence pour son frère Luigi Ferdinando Marsili lorsqu'il se lança dans la création de l'Institut des Sciences. Cesare Malvasia fut le fondateur de l'Académie degli Ottenebrati, tandis qu'Alessandro Macchiavelli fut l'âme des Sublimi.

²⁹ G.P. Brizzi, *s.v.* «Davia, Giovanni Antonio», dans *Dizionario biografico degli italiani*, XXXIII (1987), p. 127.

³⁰ Archivio di Stato di Bologna (ci-après ASB), *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 30-59.

une Académie des Beaux-Arts (la Clémentine)³¹. Son institution remonte à 1711³² et est due au général Luigi Ferdinando Marsili, qui fit don à la ville des objets scientifiques accumulés au cours de ses expéditions militaires. Dans le même temps, le Sénat bolognais (qui était la principale magistrature civile de la ville à l'époque moderne) fit l'acquisition d'une demeure de la Renaissance (le palazzo Poggi) pour en faire le futur siège de l'Institut. Après des années de pourparlers, conduits par Luigi Ferdinando avec les autorités citadines et le Pape, l'Institut fut finalement inauguré en 1714, et l'année suivante arriva l'approbation de Clément XI, qui, pour renforcer le pacte, accorda une importante dotation financière³³.

Si l'on reprend les chiffres précédemment citées, on voit qu'il y eut dix gradués en droit actifs dans l'Institut, comme professeurs dans les différentes Chambres (c'est à dire dans les différentes classes dédiées au traitement de matières scientifiques particulières) ou comme académiciens, à partir de sa fondation et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle³⁴. Parmi eux, nous trouvons des experts en droit activement engagés en politique, des avocats et des ecclésiastiques. Ces hommes, qui reçurent sur les bancs de l'université une formation juridique exclusive, firent toutefois preuve d'une sensibilité remarquable vis-à-vis des disciplines scientifiques étudiées au sein de l'Institut, arrivant même à y exercer des

³¹ Il existe une vaste bibliographie concernant cette importante institution bolognaise de l'époque moderne. Voici les apports les plus originaux de ces dernières décennies: M. Cavazza, *Settecento inquieto. Alle origini dell'Istituto delle Scienze di Bologna*, il Mulino, Bologne 1990 et sa synthèse mise à jour: *Innovazione e compromesso. L'Istituto delle Scienze e il sistema accademico bolognese nel Settecento*, dans *Storia di Bologna*, cit., pp. 317-374; *Anatomie accademiche. L'Istituto delle Scienze e l'Accademia*, a cura di A. Angelini, il Mulino, Bologna 1993, vol. III; enfin plus descriptif, centré sur les différents locaux qui composaient l'Institut et sur les différentes activités qui s'y déroulaient, *I luoghi del conoscere. I laboratori storici e i musei dell'Università di Bologna*, a cura di F. Arduini et al., Banca del Monte di Bologna e Ravenna, Bologna 1988.

³² Le *Costituzioni*, datées du 12 décembre 1711, ont été republiées par Angelini, *Anatomie accademiche*, cit., *Appendice II*, pp. 507-517.

³³ Le *Breve confirmatorio* de Clément XI reporte la date du 12 juin 1715 (ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 9).

³⁴ Je reporte la liste avec leurs noms: Lelio Amadesi, Giovanni Battista Bandiera, Giovanni Antonio Davia, Alessandro Macchiavelli, Floriano Benedetto Malvezzi, Eustachio Manfredi, Carlo Marsili, Ludovico Montefani Caprara, Domenico Pasi et Giuseppe Antonio Taruffi.

rôles institutionnels: à la moitié du XVIII^e siècle, et précisément en 1747, Ludovico Montefani Caprara fut nommé bibliothécaire par Benoît XIV³⁵, tandis qu'à la fin de ce même siècle Floriano Benedetto Malvezzi et Carlo Marsili furent nommés professeurs de la Chambre d'Antiquité.

Par rapport aux académies scientifiques déjà consolidées de Paris et de Londres et à celle de Berlin (qui fut érigée par la suite), la particularité de l'Institut de Bologne résidait dans le fait que la phase 'inventive' de recherche et de production des résultats n'y était pas séparée de la phase théorique et démonstrative: à Bologne, l'activité de diffusion du savoir était associée à la production et au progrès du savoir en question, tandis que les autres académies européennes étaient déficitaires en matière de recherche, celle-ci s'effectuant dans des lieux externes³⁶.

La proposition de Marsili en vue de la création de l'Institut avait été formulée dès les premières années du XVIII^e siècle, à une période de crise de l'Université de Bologne: une crise ouvertement déclarée quelques décennies plus tôt par son frère Anton Felice Marsili qui, en qualité d'archidiacre de l'église Métropolitaine de Bologne, puis de chancelier supérieur du *Studium*, s'était élevé contre les membres des Collèges doctoraux. Ceux-ci, en construisant un système très structuré de privilèges, avaient progressivement rogné les prérogatives précédemment assignées à l'archidiacre et aux *universitates*³⁷. L'archidiacre accusait les gradués d'avoir fait baisser la qualité des enseignements et d'avoir ainsi contribué à la perte de crédit de l'antique *Studium* bolognais. Dans ce contexte, le général Marsili, après avoir cherché, par le biais de son ouvrage *Parallelo dello stato moderno dell'Università di Bologna con*

³⁵ O. Filippini, *s.v.* «Montefani Caprara, Ludovico», dans *Dizionario biografico degli italiani*, LXXVI (2012), pp. 31-33.

³⁶ Angelini, *Anatomie accademiche*, cit., p. 94.

³⁷ A.F. Marsili, *Memorie per riparare i pregiudizi dell'università dello Studio di Bologna, e ridurlo ad una facile e perfetta riforma*, Bologne 1689 (dans E. Bortolotti, *La fondazione dell'Istituto e la Riforma dello Studio di Bologna*, dans *Memorie intorno a Luigi Ferdinando Marsili pubblicate nel secondo centenario della morte per cura del Comitato marsiliano*, Zanichelli, Bologne 1930, pp. 385-403); A.F. Marsili, *Delle prerogative del Cancellierato Maggiore dello Studio generale di Bologna raccolte da monsignore Antonio Felice Marsili moderno Arcidiacono, e Maggiore Ceccelliere*, Bologne 1692.

*l'altre di là de' monti*³⁸, à sensibiliser les esprits les plus ouverts au changement, prit acte de l'impossibilité d'engager une réforme du *Studium* en raison de l'obstructionnisme dont faisaient preuve les gradués bolognais à l'encontre de toute initiative de révision des Statuts. Il considéra donc que la fondation de l'Institut pourrait permettre d'engager de l'extérieur un renouvellement de l'Université³⁹. Ainsi deux institutions apparemment distantes l'une de l'autre se trouvaient-elles mises en corrélation (et non en antithèse) dès les premières intentions manifestées par Marsili: les salles de l'Archiginnasio continueraient à abriter les leçons purement théoriques et verbales, tandis que les chambres de l'Institut accueilleraient les démonstrations des professeurs les jours où l'activité au *Studium* était suspendue (comme cela était prévu par les Constitutions de 1711)⁴⁰. De même, les exercices menés à l'intérieur des chambres de l'Institut ne devaient pas avoir lieu en même temps que les réunions de l'Académie des Sciences, au cours desquelles étaient communiqués les principaux résultats scientifiques atteints à Bologne.

Marsili pensait que la corruption qui touchait diffusément l'Université pourrait contaminer l'institution naissante. Toutefois, sa crainte se révéla infondée. On constata même que l'Institut exerçait «une influence salutaire»⁴¹ sur le *Studium*: en 1737, en effet, une réforme des leçons publiques et des programmes d'enseignement impartis dans cette dernière institution⁴² fut votée, par laquelle furent introduites de nouvelles disciplines, comme la chimie⁴³. Par cette réforme, même les

³⁸ L.F. Marsili, *Parallelo dello stato moderno dell'Università di Bologna con l'altre di là de' monti*, dans *Memorie intorno a Luigi Ferdinando Marsigli*, cit., pp. 385-403.

³⁹ Angelini, *Anatomie accademiche*, cit., p. 135.

⁴⁰ *Costituzioni*, chap. V, art. 3.

⁴¹ Cavazza, *Innovazione e compromesso*, cit., p. 333.

⁴² F. Baldelli, *Tentativi di regolamentazione e riforme dello Studio bolognese nel '700*, «Il Carrobbio», 10, 1984, pp. 10-26; D. Lines, *The University of the Artists in Bologna (1586-1713)*, dans *Galileo e la scuola galileiana nelle Università del Seicento*, a cura di L. Pepe, CLUEB, Bologna 2001, pp. 141-153.

⁴³ Cette discipline fut instaurée au *Studium* comme matière indépendante de la philosophie naturelle en 1734, mais elle était déjà pratiquée depuis quelques décennies à l'Institut par Marco Antonio Laurenti qui, toutefois, put disposer d'une chambre expressément réservée à la démonstration de chimie seulement après l'activation de la lecture au *Studium*. On craignait, en effet que l'activité démonstra-

programmes des disciplines expérimentales traitées à l'Institut (physique, astronomie et histoire naturelle) subirent, au sein du *Studium*, un rajeunissement, allant dans le sens d'un abandon partiel de la démarche traditionnelle, adossée à la matrice aristotélicienne.

Cette première phase de la vie de l'Institut s'est terminée à la mort de son fondateur, en 1730⁴⁴. Ensuite, après un «démarrage difficile»⁴⁵ de l'institution, suivi d'une période de stagnation entre 1730 et 1740, survient l'élection au trône de saint Pierre de Benoît XIV, Prospero Lambertini, le pape bolognais qui eut une profonde influence sur la vie culturelle et politique de la ville. Au cours de son pontificat de presque vingt ans⁴⁶, il œuvra en effet en faveur d'une renaissance économique de Bologne en partant, précisément, de la promotion du savoir scientifique et des arts.

Dès qu'il était arrivé à la tête de l'archidiocèse de San Petronio, Lambertini avait manifesté son intérêt envers les disciplines médicales (perçues comme étant les plus immédiatement utiles aux besoins de la société) en intervenant en 1732 – soit un an après son établissement dans le siège épiscopal, survenu en 1731 – pour réguler de manière sa-

tive d'une chambre de l'Institut puisse être considérée comme un enseignement faisant concurrence aux cours universitaires.

⁴⁴ Cavazza, *Innovazione e compromesso*, cit., p. 331.

⁴⁵ *Ibidem*.

⁴⁶ Sur Prospero Lambertini il existe une impressionnante bibliographie. Voir en particulier M. Rosa, *s.v.* «Benedetto XIV, papa», dans *Dizionario biografico degli italiani*, VIII (1966), pp. 393-408 (ainsi que, du même auteur, *Dizionario storico del papato*, Bompiani, Milano 1996, pp. 168-173 et *Enciclopedia dei papi*, Istituto della enciclopedia italiana, Roma 2000, pp. 446-461, vol. III); voir également les deux volumes *Benedetto XIV (Prospero Lambertini)*, Atti del convegno internazionale di studi storici sotto il patrocinio dell'Archidiocesi di Bologna (Cento, 6-9 dicembre 1979), a cura di M. Cecchelli, Centro Studi Girolamo Baruffaldi, Cento 1981-1982 et la dernière synthèse réalisée par Gaetano Greco, *Benedetto XIV. Riforme e conservazione, rigore e compromessi: il governo e il magistero di un 'sovrano pontefice' alle soglie della secolarizzazione della società europea*, Salerno Editrice, Roma 2011. Concernant les rapports entre Lambertini et le *Studium* bolognais, je me permets de signaler mon propre travail: M.T. Guerrini, *Collegi dottorali in conflitto. I togati bolognesi e la Costituzione di Benedetto XIV (1744)*, CLUEB, Bologna 2012. En outre, voir l'ouvrage collectif *Benedict XIV and the Enlightenment: Art, Science, and Spirituality*, ed. by R. Messbarger, C.M.S. Johns and Ph. Gavitt, University of Toronto Press, Toronto, Buffalo, London 2016.

cramentelle l'activité des médecins et sages-femmes⁴⁷. Quelques années plus tôt, en 1727, Lambertini avait aussi utilisé ses compétences en matière juridique pour défendre, en tant qu'avocat consistorial, le Collège doctoral des médecins de Bologne, en litige avec leurs collègues romains qui revendiquaient l'exclusivité de la prérogative d'exercer l'art de la médecine à Rome⁴⁸.

Lambertini exprimait ainsi à Bologne, à l'égard des disciplines scientifiques, une bienveillance qui se manifesta également par l'institution, en 1742, d'une chaire de chirurgie, première d'une longue série de mesures prises par le pape en faveur de l'Institut des Sciences et qui permirent à cette institution de vivre un deuxième âge d'or⁴⁹. Les rapports

⁴⁷ G. Martinotti, *Prospero Lambertini (Benedetto XIV) e lo studio dell'anatomia in Bologna*, «Studi e memorie per la storia dell'Università di Bologna», 2, 1911, pp. 927-936.

⁴⁸ Le haut prélat ne défendit pas sans réserve la corporation des gradués; en témoignent les situations dans le cadre desquelles, pour des motifs analogues, il prit en 1744 la défense du Collège romain des avocats consistoriaux, abandonnant à eux-mêmes les hommes de loi bolognais, qui revendiquaient le droit d'exercer les professions juridiques à Rome même, comme l'avaient fait quelques décennies auparavant leurs collègues médecins, mais en obtenant toutefois des résultats bien différents (cfr. le volume que j'ai moi-même consacré à cette question: Guerrini, *Collegi dottorali in conflitto*, cit.). Cfr. ma contribution *Conflitti corporativi fra dottori bolognesi, ferraresi e romani intorno a titoli accademici e professioni (1626-1795)*, dans *Un monopolio imperfetto. Titoli di studio, professioni, università (sec. XIV-XXI)*, a cura di M.T. Guerrini, R. Lupi, M. Malatesta, CLUEB, Bologna 2016, pp. 59-80.

⁴⁹ Ces thèmes ayant été amplement traités, je me contenterai d'énumérer brièvement ces interventions (cfr. le panorama synthétique mais complet donné par Cavazza, *Innovazione e compromesso*, cit., pp. 340-345): construction d'un amphithéâtre (1741-1744), agrandissement de l'édifice par la réalisation d'une nouvelle aile, aménagement de la bibliothèque contenant les volumes offerts par Lambertini et par d'autres mécènes (le cardinal Filippo Montì), réunification des collections d'Aldrovandi, Cospi et Marsili au palazzo Poggi (1742-1743), attribution des instruments chirurgicaux donnés au pape par Louis XV à Pier Paolo Molinelli, construction de la Chambre d'anatomie et commande de statues en cire à Ercole Lelli (1742), achat en Hollande d'instruments destinés aux expérimentations de physique (1744), et même création d'une chambre d'obstétrique (1757). Lambertini ne cachait pas ses sentiments bienveillants envers l'Institut, dès l'époque (1732) où Laura Bassi prit ses grades (devenant immédiatement après lectrice honoraire de *philosophia univversa* au *Studium*) et fut également admise à l'Académie de l'Institut. Cfr. M. Cavazza, *'Dottrici' e lettrici dell'Università di Bologna nel Settecento*, «Annali di storia delle

entre Lambertini et l'Institut des Sciences s'intensifièrent encore à partir de 1745, époque à laquelle remonte la création, sur volonté du pape, à l'intérieur de l'Académie de l'Institut, d'une classe de 25 académiciens bénédictins bénéficiant d'une pension annuelle payée avec les rentes de l'ancien Collège Panolini⁵⁰. Leur fut confiée la tâche d'assurer la diffusion du savoir scientifique par le biais de l'Académie de l'Institut, ce qui imposait prononcer au moins un discours (*dissertatio*) par an auprès de cette même Académie. De fait, il a été démontré (malgré la rareté des sources documentaires susceptibles d'aider à approfondir ce point) que, tant pour les bénédictins que pour les professeurs des chambres de l'Institut, la presque totalité des membres de l'Académie et de l'Institut était formée d'enseignants de l'Université de la ville⁵¹.

Les enseignants.

Même si Marsili manifesta dès le départ l'intention de faire en sorte que l'assignation des 'cours pratiques' auprès de l'Institut devienne méritocratique, en la confiant à une commission sénatoriale expressément créée à cet effet (*l'Assunteria di Istituto*), il y eut en réalité une correspondance presque parfaite entre les professeurs des Chambres et les lecteurs du *Studium*, ces derniers étant traditionnellement élus parmi les gradués bolognais, très souvent indépendamment de leurs capacités scientifiques⁵². Au cours du XVIII^e siècle, il y eut en effet 48 profes-

università italiane», 1, 1997, pp. 109-126. Voir aussi Ead., *Una donna nella Repubblica degli scienziati: Laura Bassi e i suoi colleghi*, dans *Scienza a due voci*, a cura di R. Simili, Olschki, Firenze 2006, pp. 61-85. Le cas de Laura Bassi a récemment été étudié dans *Laura Bassi. Emblema e primato della scienza nel Settecento*, a cura di L. Cifarelli e R. Simili, Editrice Compositori, Bologna 2012.

⁵⁰ Ce point a été détaillé par Angelini, *Anatomie accademiche*, cit., en particulier pp. 210-215. Quatorze bénédictins devaient être des professeurs de l'Institut (et donc choisis par le corps sénatorial réuni dans l'Assunteria di Istituto), tandis que les académiciens étaient appelés à intervenir directement pour la nomination des dix autres.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² Stratégie protectionniste mise en place par le *Studium* bolognais dès le Moyen-Âge, comme le démontrent les nombreux essais d'Anuschka De Coster: *La mobilità dei docenti: Comune e Collegi dottorali di fronte al problema dei lettori non cittadini*

seurs de l'Institut, sur un total de 63, qui enseignèrent au *Studium*. Quant aux 15 professeurs ne figurant pas sur cette liste, il s'agissait soit de certains présidents (surtout de l'Académie), soit de nombreux professeurs remplaçants et assistants qui n'accédèrent pas à la charge principale auprès d'un cabinet (*gabinetto*) de l'Institut, ce qui réduit davantage encore l'écart entre les deux listes.

Les fascicules personnels des lecteurs du *Studium* font par ailleurs état d'une série de données montrant davantage encore le peu de crédit des visées premières de Marsili, confirmées par Benoît XIV, lesquels considéraient tous deux que l'Institut devait agir comme moyen d'impulser une nouvelle énergie à l'Université. Même si la réglementation ne le déclare pas expressément, il semble clair que la cooptation au sein de l'Institut se faisait *après* l'acquisition d'un poste d'enseignant à l'Université, et l'obtention d'un tel poste semble ainsi avoir fonctionné comme une *conditio sine qua non* pour obtenir ladite cooptation. Sur le total de 63 professeurs, deux seulement furent professeurs assistants à l'Institut avant d'obtenir le poste de lecteur à l'Université⁵³. D'autre part, la documentation montre clairement que, dans la pratique, pour pouvoir aspirer à être nommé ne serait-ce que remplaçant du professeur d'une Chambre, il était nécessaire d'avoir un poste de lecteur salarié au *Studium*⁵⁴. Il n'en faut pas moins souligner que le fait d'être responsable d'un *gabinetto* à l'Institut constituait un titre de mérite à faire valoir lorsque la personne en question s'apprêtait à demander au *Studium* à être augmentée ou à passer à des enseignements plus prestigieux et mieux

nello Studio bolognese, dans *Studenti e dottori nelle università italiane (origini-XX secolo)*, a cura di G.P. Brizzi e A. Romano, CLUEB, Bologna 2000, pp. 227-241; *Vreemde docenten en burgerschapsverlening te Bologna (15de eeuw)*, «Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome», 70, 2000, pp. 59-143; *L'immagine dei docenti forestieri negli statuti universitari e cittadini di Bologna e Padova (secoli XV-XVI)*, dans *Gli Statuti universitari. Tradizione dei testi e valenze politiche*, a cura di A. Romano, CLUEB, Bologna 2007, pp. 813-824; *Foreign and Citizen Teachers at Bologna University in the 15th and 16th centuries. Statutes, statistics and student teachers*, «Annali di storia delle università italiane», 12, 2008, pp. 329-355.

⁵³ Petronio Matteucci et Giovanni Marchetti.

⁵⁴ ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 57, fol. 16: intitulé au Siennois Giovanni Battista Vannini, qui, dans la documentation, se plaint aussi d'avoir été exclu de l'enseignement parce que non bolognais.

payés⁵⁵. Comme dans un jeu de miroirs, une institution éclairait l'autre, selon un mécanisme pervers de renvois où l'intégration entre les deux était inévitable. L'on en arriva même à l'unification formelle de certains enseignements: dans les listes de lecteurs (*rotuli*) du *Studium*, à partir de la moitié du XVIII^e siècle, par exemple, le lecteur de chimie était aussi décrit comme professeur de l'Institut. L'absorption de l'Institut par l'Université, survenue à l'époque napoléonienne (1802), lorsque toutes les leçons publiques passèrent de l'Archiginnasio au palazzo Poggi⁵⁶, représenta l'inévitable épilogue de cette étroite interaction.

Pour en revenir à l'Ancien Régime, les enseignants qui travaillaient à la fois à l'Institut et au *Studium* avaient de nombreuses activités et les fascicules personnels montrent clairement que celles-ci étaient intégrées les unes aux autres. En témoignage, par exemple, le cas du professeur de science nautique Luigi Palcani, qui déclare exercer son activité simultanément au *Studium* et à l'Institut (dans le respect des temps prévus par les Statuts et par les Constitutions). Mais il exerçait aussi une activité privée d'enseignement dans sa propre maison et auprès de certains internats bolognais pour étudiants⁵⁷, entretenant de nombreuses relations scientifiques⁵⁸ et arrivant à s'agréger à de nombreuses académies italiennes⁵⁹.

La documentation montre l'existence de liens de maître à disciple de longue durée qui s'étaient instaurés entre les différents enseignants/professeurs, à tel point qu'il est possible d'identifier de véritables

⁵⁵ Sur la soixantaine de positions examinées dans la série réunissant les fascicules personnels des lecteurs du *Studium*, la référence à l'activité exercée aussi à l'Institut est un élément qui revient constamment pour étayer le crédit dont ils jouissaient.

⁵⁶ E. Bortolotti, *L'Accademia delle Scienze di Bologna durante l'epoca napoleonica e la restaurazione pontificia*, «Atti e memorie della Deputazione di Storia Patria per le Province di Romagna», 13, 1936, pp. 113-191.

⁵⁷ L'Illirico-Ungarico, le Jacobs, le Poeti et l'Ancarano, en remplacement de Sebastiano Canterzani.

⁵⁸ Rappelons notamment la correspondance avec l'abbé Gaetano Marini, de Rome, ainsi que celle entretenue avec Jacopo Belgrado.

⁵⁹ Les académies de Naples, Mantoue, Parme et la Crusca di Cortona le reçurent (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 51, fol. 5). Pour citer un autre exemple, Giuseppe Veratti, époux de Laura Bassi, parmi ses nombreuses charges honorifiques, reçut également la charge citadine de Tribun de la plèbe pour représenter l'ordre des médecins (ivi, b. 57, fol. 24).

écoles de méthode: Giovanni Antonio Galli fut la référence pour l'obstétrique; Pietro Paolo Molinelli pour la chirurgie; Eustachio Manfredi et Vittorio Francesco Stancari, d'abord, Eustachio Zanotti et Petronio Matteucci, ensuite, constituèrent une véritable équipe chargée de l'étude des éphémérides, qui travailla inlassablement pendant trois générations⁶⁰.

Si l'on essaie ensuite d'approfondir la question des programmes traités durant les différentes leçons (*ostensiones*) le terrain devient très mouvant. En effet, si les thèmes expérimentaux abordés lors des 'cours pratiques' à l'Institut sont clairement définis⁶¹ (les plus significatifs d'entre eux sont d'ailleurs repris dans les volumes des *Commentari*)⁶², bien plus généraux sont les sujets figurant dans les programmes des leçons tenues au *Studium public*⁶³ où, en tout état de cause, ne serait-ce que du fait des manières de faire de la *lectio ex cathedra*, les lecteurs se limitaient aux thèmes traditionnels. Néanmoins, l'esprit expérimental imprégnait également les leçons en question. Voici un exemple frappant, même si ce n'est pas le plus célèbre: à partir de 1714, le chimiste Marco Antonio Laurenti, qui, à l'Institut, s'adonnait à la réussite «operationum chymicarum ad usum maxime physice et medice facultatis»⁶⁴, donnait, dans les chaires du *Studium*, des cours de médecine théorique – même si les programmes de ses leçons laissent transparaître une certaine propension à évoquer les matières traitées à l'Institut. Dans les leçons qu'il tint à l'Archiginnasio entre novembre et décembre 1714, par exemple, il fait

⁶⁰ Parmi leurs élèves, et pour ne citer que ceux qui devinrent à leur tour professeurs à l'Institut, mentionnons Giuseppe Antonio Nadi, Antonio Castelvètri, Luigi Palcani, Petronio Matteucci, Sebastiano Canterzani, Angelo Brunelli, Giovanni Battista Guglielmini, Francesco Sacchetti et Pietro Landi.

⁶¹ Conservés seulement pendant un certain nombre d'années aux ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 15, fols 1 et 2, repérables parmi les documents du fonds Canterzani conservés à la Bibliothèque Universitaire de Bologne, b. 4186, V, B, 1, *Argumenta exercitationum quae in Instituti aedibus publice habebuntur ex a. 1780-1781*.

⁶² *De Bononiensi Scientiarum Instituto atque Academia Commentarii*. À partir de 1731, et pendant tout le XVIII^e siècle, il en fut publié sept volumes en dix tomes sous la direction des deux secrétaires de l'Institut: Francesco Maria Zanotti, puis Sebastiano Canterzani. Cet ouvrage a été partiellement édité: *Anatomie accademice. I Commentari dell'Accademia delle Scienze di Bologna*, cit., vol. I.

⁶³ ASB, *Assunteria di Studio, Serie di annue lezioni*, b. 61 (1700-1720), b. 62 (1721-1740).

⁶⁴ ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 15, fol. 2.

allusion à des thèmes liés à la fermentation et à son emploi «de usu medico»⁶⁵, qu'il avait certainement approfondis au sein de l'Institut.

Les 'scholares'.

Le *Studium* et l'Institut, ainsi que, dans une mesure moindre, l'Académie de l'Institut, étaient des endroits où les enseignants n'avaient aucune raison d'être sans les élèves. Cette catégorie est presque absente des Constitutions de l'Institut de 1711, si l'on excepte une vague allusion aux 'étudiants' dans le chapitre consacré aux jours et aux heures des exercices⁶⁶. En outre, la documentation existante n'a gardé aucune trace de la présence d'élèves dans les *gabinetti* de l'Institut. Les rares informations en la matière proviennent d'autres sources: nous savons que la présence était obligatoire l'après-midi à l'Institut pour les étudiants du Royaume des Deux-Siciles qui étaient internes au collège Ancarano⁶⁷ de Bologne. Les Constitutions promulguées par Charles 1^{er} de Bourbon en 1763, à la rédaction desquelles avait travaillé Bernardo Tanucci, établissent en effet que les élèves y résidant étaient tenus d'intervenir «dans toutes les académies, soit scientifiques, soit expérimentales, qui se tiendront tant à l'Institut des Sciences précité et à l'Observatoire astronomique que dans les écoles publiques»⁶⁸.

L'historiographie récente, en l'absence de sources spécifiques, a peu interrogé ce phénomène, concentrant plutôt son attention sur les écoles

⁶⁵ ASB, *Assunteria di Studio, Serie di annue lezioni*, b. 61.

⁶⁶ *Costituzioni*, cap. VI, art. 2, «chaque professeur devra décider à son gré d'un jour de la semaine pour ses exercices et, avant que se termine l'exercice du jour choisi, il avisera ses étudiants».

⁶⁷ R. Mazzei, *Relazioni culturali tra Bologna e Napoli nel sec. XVIII*, «Il Carrobbio», 3, 1977, pp. 285-297; M. Cavazza, *L'insegnamento delle scienze sperimentali nell'Istituto delle Scienze di Bologna*, dans *Le Università e le scienze. Prospettive storiche attuali*, a cura di G. Pancaldi (éd.), Alma Mater Studiorum, Bologna 1993, pp. 155-168.

⁶⁸ *Costituzioni e ordini per il governo del Reale Collegio Ancarano in Bologna rinnovate e stabilite ... l'anno 1763*, Regia Stamperia, Napoli s.d.; *Lex Regia de instauranda Ancarana Schola pro sexennali tempore*, Regia Stamperia, Napoli 1763. Ces mesures ont été citées par G.P. Brizzi, *I Collegi per borsisti e lo Studio bolognese. Caratteri ed evoluzione di un'istituzione educativo-assistenziale fra XIII e XVIII secolo*, Istituto per la storia dell'Università, Bologna 1984, p. 62.

domestiques, où étaient certainement reproduites les expériences mises en place à l'Institut (ou, plutôt, où étaient une première fois effectuées les expériences, qui étaient ensuite répétées dans les différents chambres de l'Institut). Parmi les établissements célèbres, mentionnons par exemple l'école privée de physique expérimentale ouverte par Laura Bassi⁶⁹ et celles d'anatomie tenues par Luigi Galvani⁷⁰ et par son élève Giovanni Aldini⁷¹.

Toutefois, dans le sillage de la piste ouverte par l'information donnée aux internes du collège Ancarano, les fascicules personnels des lecteurs laissent apparaître quelques traces minimales d'une présence d'étudiants à l'Institut, quoique en nombre très réduit, compte tenu des dimensions modestes des classes. Giuseppe Antonio Nadi déclare en effet qu'à l'époque où il était assistant au cabinet d'astronomie, cette matière se distinguait «par la rareté des études... et par le nombre réduit d'étudiants»⁷². Quant à Giovanni Marchetti, qui, à la fin du XVIII^e siècle, était professeur 'adjoint' au cabinet d'astronomie, puis de chimie, il déclare avoir terminé ses études en suivant les cours de Vincenzo Pozzi, qui se tenaient dans les chambres de l'Institut⁷³.

Conclusions.

Les exemples fournis au sujet des juristes bolognais de l'époque moderne impliqués dans les différentes académies de la ville et d'ailleurs,

⁶⁹ M. Cavazza, *Laura Bassi e il suo gabinetto di fisica sperimentale: realtà e mito*, «Nuncius», 10, 1995, pp. 715-753.

⁷⁰ M. Zini e L. Carlone, *I luoghi di Luigi Galvani*, dans *Rendiconti dell'Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*, Bologna 1998, pp. 123-141.

⁷¹ ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 30, fol. 14 – en annexe au fascicule figure une liste bien fournie avec les noms de ses élèves. Rappelons en outre les groupes nombreux d'étudiants qui suivaient les leçons que tenait chez lui Giovanni Antonio Galli (ivi, b. 40, fol. 17, déclaration de 1751), l'école de Carlo Mondini (ivi, b. 48, fol. 8, feuillet présenté en 1788), ainsi que les leçons privées d'hydrostatique tenues par Pietro Landi pour préparer les diplômés (ivi, b. 43, f. 11) et, pour finir, les leçons tenues en italien par Tarsizio Riviera pour instruire les «chirurgiens simples», «chose jamais tentée auparavant, parce que fatigante, ennuyeuse et très malcommode» (ivi, b. 53, fol. 27, *Requisiti dei lettori*, datés de 1791).

⁷² ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 49, fol.1, 1719.

⁷³ ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 46, fol. 5, feuillet daté de 1793.

ainsi que l'étude de l'activité didactique exercée par les enseignants et suivie par les élèves dans les salles du *Studium* et dans les chambres de l'Institut des Sciences, mettent en lumière une vivacité intellectuelle et un échange constant entre les différents mondes qui, à Bologne, dialoguèrent pendant trois siècles dans le cadre d'un réseau de rapports savamment tissés par les institutions locales et par les institutions centrales romaines. Malgré la complexité de ce panorama (d'un côté, une Université dont le pouvoir était tenacement défendu par les gradués, de l'autre, le monde coloré des académies), le pouvoir politique, tout au moins jusqu'à l'arrivée des troupes françaises, ne perdit jamais le contrôle de la situation. Ce dernier régula, à travers les commissions sénatoriales, les *Assunterie di Studio e di Istituto* (ou assignations faites au *Studium* et à l'Institut), l'activité des nombreuses institutions culturelles citadines, que les sénateurs bolognais connaissaient bien, dès lors qu'ils étaient actifs dans une bonne partie d'entre elles.